



Lyon, le 28 septembre 2017 - Theranexus, société biopharmaceutique innovante dans le traitement des maladies du système nerveux central, annonce aujourd'hui l'enregistrement de son Document de base par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro I.17-068 en date du 27 septembre 2017.

L'enregistrement du Document de base constitue la première étape du projet d'introduction en Bourse de Theranexus sur le marché Euronext Growth à Paris, sous réserve des conditions de marché et de la délivrance par l'AMF d'un visa sur le Prospectus relatif à l'opération.

Theranexus : une approche disruptive pour améliorer les traitements des maladies neurologiques

Fondée en 2013 par deux anciens chercheurs du CEA (Commissariat à l'Energie Atomique), Franck Mouthon et Mathieu Charvériat, Theranexus est une société biopharmaceutique qui développe des candidats-médicaments pour le traitement des troubles neurologiques (tels que la maladie de Parkinson, la maladie d'Alzheimer, les douleurs neuropathiques, les troubles de l'éveil et du sommeil comme la narcolepsie, etc.).

Un marché en forte attente d'innovation thérapeutique

Ces pathologies affectent près d'**un milliard de personnes dans le monde**, un chiffre qui continue de progresser rapidement notamment en raison de l'allongement de l'espérance de vie dans les pays les plus développés. Elles demeurent l'**une des premières causes d'invalidité** et leurs coûts globaux, estimés à plus de 2 000 Mds€

[\[1\]](#)

[\[2\]](#)

, correspondent à plus d'**un tiers des dépenses mondiales** de toutes les maladies réunies.

Une innovation de rupture pour renforcer l'efficacité des traitements existants

La société est partie du constat que les médicaments psychotropes proposés actuellement dans les troubles neurologiques présentaient une efficacité limitée et que le développement de nouveaux traitements plus efficaces représentait de fait un enjeu industriel considérable.

Theranexus a identifié le **rôle majeur des cellules non neuronales** du cerveau (autrement appelées «cellules gliales»), dans la réponse des neurones aux médicaments psychotropes existants. La recherche de Theranexus a ainsi permis de découvrir qu'en modulant l'organisation des réseaux des cellules gliales, il était possible d'améliorer significativement la réponse neuronale et par là d'

accroître

l'efficacité des médicaments psychotropes déjà enregistrés

. Cette modulation est rendue possible par le repositionnement de médicaments également enregistrés, efficaces sur les réseaux de cellules gliales. Plus largement, cette technologie brevetée, déclinable sur de multiples indications, repose ainsi sur l'utilisation de combinaisons innovantes de deux médicaments connus, agissant simultanément sur les cellules gliales et les neurones.

Un modèle de développement au profil de risque très attractif

Pour exploiter son innovation de rupture, Theranexus a fait le choix d'un modèle combinant excellence scientifique, expertise clinique et stratégie économique, articulé autour d'une plateforme propriétaire et déclinable de génération de candidats- médicaments à forte valeur ajoutée :

- s'inscrivant **directement en supériorité par rapport à la première ligne de traitement** dès les phases précoces et devant l'être également tout au long du développement, dans des indications à forts besoins médicaux insatisfaits;

- bénéficiant d'un **nouveau monopole d'exploitation** sur les combinaisons et leur usage thérapeutique dans une série d'indications à l'aide de familles de brevet protégeant ces combinaisons ;

- augmentant la **probabilité, la vitesse et l'agilité d'accès au marché** de la combinaison en tirant profit des connaissances déjà disponibles sur les deux médicaments.

Par son positionnement, Theranexus offre ainsi un profil de risque lié au développement de candidat-médicaments beaucoup moins important que la plupart des sociétés de biotechnologie. Cette approche offre également l'opportunité d'inscrire cette révolution technologique à la fois dans l'héritage et le renfort des portefeuilles de psychotropes à succès commercial de l'industrie pharmaceutique ; elle favorise ainsi la mise en place de partenariats de haute valeur autour des candidats médicaments de Theranexus. De plus, le choix du candidat-médicament s'effectue en interaction entre la direction scientifique et clinique et la direction du business développement afin d'optimiser l'atteinte de la preuve clinique de supériorité dans un environnement business favorable. Cette sélection pragmatique centrée sur les besoins médicaux et les attentes industrielles réaffirme la volonté de Theranexus d'accroître les probabilités de succès cliniques et commerciaux de ses produits.

Déjà 3 candidats-médicaments au potentiel de blockbusters dans 4 indications en 4 ans

Grâce à cette stratégie, Theranexus a déjà développé en seulement 4 ans 3 candidats-médicaments dans 4 indications différentes avec un budget de moins de 8 M€ sur des marchés très importants

Le **THN102** pour le traitement des troubles de l'éveil dans la **narcolepsie** et la **maladie de Parkinson** est le candidat-médicament le plus avancé de Theranexus. Après avoir fait la preuve de sa supériorité clinique d'efficacité par rapport au traitement de référence chez des volontaires sains, il est actuellement en Phase II dans la narcolepsie, une maladie orpheline touchant environ 300.000 patients en Europe et aux Etats-Unis et représentant un marché évalué à 2 Mds\$ avec des prix de traitement élevés. En parallèle, THN102 va débiter un autre essai clinique de Phase II d'ici fin 2017 sur la somnolence diurne excessive dans la maladie de Parkinson, deuxième maladie neurodégénérative la plus fréquente. La somnolence diurne excessive est un symptôme handicapant, sans traitement aujourd'hui, et qui touche 30% des patients atteints de la maladie de Parkinson. La réalisation de ces deux essais de Phase II représente l'opportunité d'une forte création de valeur à l'horizon 2019.

Écrit par Theranexus

Jeudi, 28 Septembre 2017 12:58 - Mis à jour Jeudi, 28 Septembre 2017 13:02

Theranexus développe en parallèle deux autres candidats-médicaments sur des aires thérapeutiques majeures. Le **THN201** a ainsi vocation à traiter des troubles neurocognitifs dans la **maladie d'Alzheimer**, un marché de 3,2 Mds\$. Ce 2^{ème}

candidat-médicament devrait entrer en développement clinique début 2018. Enfin, le **THN101**

cherche à améliorer le traitement de la **douleur neuropathique**

, un marché de 3 Mds\$. Ce 3^{ème}

candidat-médicament doit également entrer en développement clinique début 2018. Au-delà des développements cliniques en cours, Theranexus entend poursuivre ce rythme de développement de nouveaux candidats-médicaments.

«Notre découverte sur le rôle clé des cellules gliales dans le bon fonctionnement de l'activité neuronale ouvre des perspectives révolutionnaires dans le champ des maladies neurologiques. Pour les matérialiser, nous disposons d'un modèle de développement unique et moins risqué dans le domaine des biotechnologies qui vise à rendre plus efficaces les médicaments de référence déjà commercialisés. Cette stratégie, optimisant nos développements cliniques et commerciaux, nous a permis de générer en un temps record plusieurs candidats-médicaments qui s'inscrivent directement en supériorité par rapport au traitement de référence dans des indications majeures pour les patients et les laboratoires. Après avoir établi en clinique la preuve du concept sur notre premier candidat médicament, nous voulons aujourd'hui accélérer nos développements et l'introduction en Bourse de Theranexus est une opportunité pour réaliser cette ambition», commente Franck Mouthon, président directeur général de Theranexus.

Une stratégie répondant aux problématiques des laboratoires pharmaceutiques

Aujourd'hui centré sur le développement de combinaisons propriétaires, Theranexus dispose, grâce à son modèle d'affaires, de larges opportunités de diversification créatrices de valeur :

- le **management de cycle de vie de médicaments** psychotropes propriété d'un laboratoire dont le brevet de protection arriverait à proximité de l'expiration ;

- le **sauvetage de médicaments** psychotropes en cours de développement clinique,

rencontrant un manque d'efficacité dans les phases tardives de développement.

Theranexus est ainsi idéalement positionné pour répondre aux problématiques essentielles qui touchent particulièrement fortement les grands laboratoires dans les maladies neurologiques : perte de monopole à venir du fait de l'expiration de brevets sur de très nombreux produits, et difficultés plus importantes que dans d'autres domaines pour développer de nouveaux médicaments à partir de nouvelles entités chimiques afin de régénérer leur portefeuille de médicaments.

Soutien d'actionnaires de 1^{er} plan et projet d'introduction en Bourse

Soutenue par des partenaires financiers reconnus (CEA Investissement, Auriga Partners, Sofimac Partners, Kreaxi), Theranexus a levé 8 M€ depuis sa création, dont 4,4 M€ non dilutif (subventions bpifrance et avances remboursables) en vue de financer ses essais cliniques et précliniques et de mener à bien son plan de développement.

Le projet d'introduction en Bourse sur Euronext Growth a pour objectif d'accompagner une nouvelle phase de développement de la Société, en particulier le financement des essais cliniques.

Mise à disposition du Document de base

Le Document de base est disponible sans frais et sur simple demande auprès de Theranexus (60, avenue Rockefeller, Pépinière Laënec, 69008 Lyon), ainsi que sur les sites Internet de la Société (www.theranexus-bourse.com) et de l'AMF (www.amf-france.org).

Facteurs de risques

L'attention du public est attirée sur le chapitre 4 « facteurs de risques » du Document de base enregistré par l'AMF.

Écrit par Theranexus

Jeudi, 28 Septembre 2017 12:58 - Mis à jour Jeudi, 28 Septembre 2017 13:02
